COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2026

Le 29 mars 2026 à 10h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au Centre Jean Monnet, sous la présidence de M. Stanislas SPERKA, doyen des membres du conseil municipal.

Etaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH - M. Stanislas SPERKA - Mme Marie-Ange DELSERT - m. Jean-Christophe GUINCHI - Mme Wendy DOLATA - M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Katy GENEL - M. Daniel HUGOO - Mme Malika RICELLI - Mme Henriette WAILLY - Mme Fabienne WOJCIECHOWSKI - M. Julien BUQUET - Mme Fanny TEMPESTA - M. Nicolas LEBECQ - Mme Gyliane JAMBART - M. Christian JAKEL - M. Salvatore DE CESARE - Mme Rita KFOURY - M. René LAMOUR - M. Hervé MORELLE - Mme Katy POLLART - M. Stéphane BOUTRY - Mme karine LELEU

Procurations : Mme Anne-Marie JACQUIN donne pouvoir à Mme Rita KFOURY.

A été élu secrétaire : Mme Malika RICELLI

10H30 : DGS absente.

1.1 Approbation du PV du conseil municipal du 11/12/2025

Monsieur DE CESARE, Maire sortant, prend la parole pour procéder à l'approbation du PV du conseil municipal du 11/12/2025 par les conseillers présents à cette séance (appel effectué).

Vote à mains levées :

Contre : 0 ; Abstention : 0

PV approuvé à l'unanimité.

Annonce de la démission de Monsieur Vallera Kévin et de Madame DELCROIX Caroline (Montigny Rassemblement), remplacés respectivement par Monsieur BOUTRY Stéphane et Madame POLLART Cathy.

Appel du nouveau conseil municipal :

Présents : Mr JUMEAUX Pascal, Mme FEHLICH Martine, Mr LAURENT Gérard, Mme DELSERT Marie-Ange, Mr KAHAL Yazid, Mme DOLATA Wendy, Mr SZPERKA Stanislas, Mme GENEL Cathy, Mr GUINCHI Jean-Christophe, Mme RICCELLI Malika, Mr SIRIU Philippe, Mme WAILLY Henriette, Mr HUGOO Daniel, Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne, Mr BUQUET Julien, Mme TEMPESTA Fanny POLLART, Mr LEBECQ Nicolas, Mme JAMBART Gyliane, Mr JAKEL Christian, Mr DE CESARE Salvatore, Mme KFOURY Rita, Mr LAMOUR René, Mr MORELLE Hervé, Mme POLLART Cathy, Mr BOUTRY Stéphane, Mme LELEUX Karine.

Absente : Mme JACQUIN Anne-Marie (donne pouvoir à Mme KFOURY Rita).

Le quorum est atteint, la séance débute à 10H37.

1.2 Temps de parole des têtes de liste

Temps de parole accordé à Mr DE CESARE :

Il annonce l'absence de la DGS : Mme DESMONS Aurélie, excusée pour maladie, mais non remplacée.
Il espère la continuité des projets en cours et se félicite du travail accompli. Remerciements de l'ensemble de ses collaborateurs et de la présence du conseil municipal des enfants.
Il félicite la nouvelle équipe en place et leur souhaite de réussir pour les projets futurs de la commune.

Temps de parole accordé à Mr MORELLE :

Mr MORELLE remercie les 633 électeurs qui lui ont accordé leur confiance et veut être à la hauteur des attentes de tous les Montignanais.
Il conclut : " Nous prendrons toute notre place dans ce conseil pour servir Montigny, il n'y a pas de liberté sans sécurité".

1-3 Election du Maire

Doyen de l'assemblée, Mr SZPERKA est désigné pour présider la séance d'installation.

Il souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et demande le silence afin que l'élection se passe dans de bonnes conditions. " La campagne est maintenant terminée, nous espérons travailler dans le calme, la sérénité et le sérieux dans les six années à venir, afin de servir au mieux les intérêts de l'ensemble des Montignanais " conclut-il.

Après vérification du nombre de conseillers présents, le quorum est atteint.

Deux assesseurs sont désignés : Mr BUQUET Julien et Mme LELEUX Karine.

L'élection de Mr Le Maire a lieu.

Le nombre d'enveloppes est de 27, les résultats sont les suivants :

Mr JUMEAUX Pascal : 19 Blancs : 7 Nul : 0

Mr JUMEAUX Pascal est proclamé Maire de la commune de Montigny-en-Ostrevent.

Mr SZPERKA lui remet donc l'écharpe et la présidence de l'assemblée.

Mr le Maire prend la parole.

Il remercie Mr DE CESARE et Mr MORELLE pour leurs allocutions respectives.
Le mandat sera mené avec responsabilité, humilité et dignité.
Il remercie les 946 électeurs de la liste "Mieux Vivre à Montigny", et les 2365 votants qui ont accompli un geste citoyen et respecte les choix différents des autres électeurs.
Il nous fait part de sa démission, avec effet immédiat, des postes de directeur de l'Harmonie Municipale et du poste de professeur de musique à Montigny-en-Ostrevent.
Il remercie également les élus présents et notamment, Mme GIOVANNINI Fabienne, Mairesse d'Ecaillon pour le prêt de son écharpe tricolore (écharpe non fournie par le maire sortant).
La présence du Conseil Municipale des enfants est aussi remerciée, ainsi que Mme KFOURY pour la convocation de celui-ci.
Toutefois, Mr le Maire émet le regret de ne pas avoir été convié à l'installation du conseil municipal (salle Jean Monnet).

Mr le Maire remercie son groupe de campagne dans son intégralité et assure que toutes les décisions seront prises après délibération du conseil municipal, en respectant les contraintes budgétaires.

Intervention de Mme LELEUX Karine (MR), concernant le nombre d'adjoints, des différentes délégations, et de leurs rémunérations.

1-4 Election des Adjoints

Mr le Maire propose la nomination de 7 Adjoints, approuvée à l'unanimité.

Désignation de 2 assesseurs : Mr BUQUET Julien et Mme LELEUX Karine.
Après appel à candidature, 1 seule liste est reçue.
A l'issue du vote 27 enveloppes sont dénombrées.

Résultat du dépouillement :

Liste : 20 Blancs : 6 Nul : 1

Les adjoints élus sont :

- **1er Adjoint : Mr LAURENT (Jeunesse et Sport)**
- **2ème Adjoint : Mme FEHLICH Martine (Aînés et affaires sociales)**
- **3ème Adjoint : Mr SZPERKA Stanislas (Urbanisme et développement durable)**
- **4ème Adjoint : Mme DELSERT Marie-Ange (Finances)**
- **5ème Adjoint : Mr GUINCHI Jean-Christophe (Fêtes et Cérémonies)**
- **6ème Adjoint : Mme DOLATA Wendy (Culture)**
- **7ème Adjoint : Mr SIRIUS Philippe (Voiries et Travaux)**

Prise de fonction immédiate pour les élus.

1.5 Désignation des conseillers délégués

Les conseillers délégués, désignés par Mr le Maire sont au nombre de trois :

- **Mr KAHAL Yazid (Communication)**
- **Mme GENEL Cathy (Education)**
- **Mr HUGOO Daniel (Sécurité)**

Après proposition de Mr le Maire et approbation de l'assemblée, la Charte de l'élu local est lue par Mr KAHAL Yazid

1-6 Indemnités de Mr le Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués

Mr le Maire précise qu'il va apporter une réponse à l'intervention de Mme LELEUX Karine (ci dessus)
Mr le Maire demande à percevoir une indemnité de fonction inférieure au taux maximum fixé par la loi.
Mr MORELLE prend la parole : il précise qu'il avait demandé pendant sa campagne une diminution du nombre d'adjoints et une baisse des indemnités des élus. La proposition de Mr le Maire allant dans ce sens, il indique qu'il votera celle-ci.
Mr le Maire propose donc une indemnité de fonction de 36% pour lui, 16% pour les adjoints et 8,5% pour les conseillers délégués.
"Nous avons fait la promesse de campagne de maintenir l'indemnité de fonction sur la base de celle donnée en 2024. Nous sommes à 200 euros de moins par rapport à cette indemnité globale de fonction. Nous avons respecté notre engagement."
Mme Delsert Marie-Ange donnera ensuite des chiffres précis.

Mr le Maire propose ensuite une délibération sur ce point à main levée :

Pour : 23 Abstention : 4 Contre : 0

1-7 Adoption du procès verbal de séance

Signature de Mr le Maire, des 2 assesseurs, et de la secrétaire de séance.

Mr DE CESARE demande la parole pour expliquer l'abstention de son groupe par rapport au vote de l'indemnité de fonction.

Il précise qu'à sa prise de fonction en 2020, il avait diminué son indemnité et celle de ses adjoints de 20%. Il avait également demandé le retrait des indemnités du 15/03/2020 au 23/05/2020 période de transition COVID pendant laquelle il n'y avait eu ni travail, ni présence en Mairie, cette demande avait été refusée.

La candidature de Mr LAMOUR est proposée pour la Commission de Finance.

1-8 Commission de finances

Le maire expose que le budget de la commune doit être normalement validé pour le 15 avril 2026 mais en raison des élections municipales, il a été repoussé exceptionnellement au 30 avril 2026. Il y aura donc deux conseils municipaux avant le 30 avril 2026. Le vote du budget aura donc lieu le 29 avril 2026 à 19H00 à la mairie.
Outre le maire, six représentants de la liste MVAM, un représentant de la liste MTO, un représentant de la liste MR suite aux élections.

- Pour MVAM : Mr KAHAL, Mme GENEL, Mr HUGOO, Mme RICCELLI, Mme TEMPESTA, Mr JAKEL, les adjoints étant d'office intégrés à la commission de finances.
- Pour MTO : Mr LAMOUR.
- Pour MR : Mr MORELLE.

Mr le maire demande l'approbation à main levée.

La commission de finance est adoptée à l'unanimité : 27 voix pour.

1-9 Délégation dans le cadre des dispositions du code général des collectivités territoriales (art. L2122-22)

Mr le maire demande d'ajourner ce point suite à un manque d'information de sa part.

Clôture de la séance à 12H10.

Pascal JUMEAUX,

Le Maire